

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
 MUNICIPAL
 Séance du 6 mars 2017

N° 2017/03/06/3.17

Nombre de conseillers en exercice : 57
 Nombre de présents : 45
 Nombre de votants : 53

Date de convocation :
 28/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le six mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron

<u>Présents :</u>			
	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE
M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	Mme Claudine DESMET
Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
Mme Séverine MAYEUX (arrivée à 20h33 vote à partir de l'amendement 2 du point 1)	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ
M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Joël DEBROIZE
Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Dominique KACZMAREK		

<u>Absents</u>	
	M. Christian BERNARD
Mme Marion BELLARD pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLEMENT	Mme Sophie BRÉAL
M. Christophe BUDOR pouvoir à Claudine DESMET	M. Dominique DURAND
M. Jean-Marc ERNAULT pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Olivier MARAIS pouvoir à M. Joseph MENARD
M. Christian NIEL pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Dominique PELHATE pouvoir à M. Hervé DIOT
M. Jean-François PROVOST pouvoir à Mme Chantal LOUIS	M. Gérard ROGEMONT
Mme Laurence VILLENAVE pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Séverine MAYEUX pouvoir à M. Vincent CROCQ uniquement pour le 1 ^{er} amendement du point 1, arrivée de Madame MAYEUX à 20h33, vote à partir de l'amendement 2.

Secrétaire de séance : Monsieur Yves RENAULT

Objet : Construction du pôle enfance jeunesse culture à Ossé – Tranche médiathèque : modification n° 1 de l'Autorisation de Programme – Crédits de paiement
 (Opération 32)

Rapporteur : Catherine TAUPIN

Par délibération n° 2016-89 en date du 05 décembre 2016, le Conseil municipal a créé une Autorisation de Programme – Crédits de Paiement (AP-CP) pour la construction du pôle enfance jeunesse culture pour la partie médiathèque (opération 32) permettant la planification du financement de cette opération sur le fondement des articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales.

Pour 2017, compte-tenu de l'avancée des travaux qui devraient se terminer au début de l'année 2018, il est nécessaire d'ajuster les crédits de dépenses (exprimés en TTC) comme suit :

CONSTRUCTION DU POLE ENFANCE JEUNESSE CULTURE-MEDIA
Autorisation de Programme / Crédits de Paiement -modification n°1 -06 mars 2017

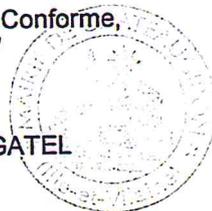
DEPENSES	2016	2017	2018	TOTAUX
Maitrise d'œuvre et autres missions	0,00	30 000,00	20 000,00	50 000,00
Travaux - Tranche conditionnelle		620 000,00	100 000,00	720 000,00
Mobilier + informatique		30 000,00		30 000,00
TOTAUX	0,00	680 000,00	120 000,00	800 000,00

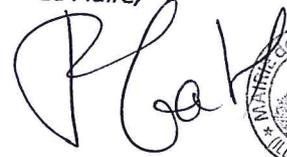
Par ailleurs, il convient de préciser que ces travaux sont subventionnés par la Communauté de communes, l'Etat et le département.

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
- Vu la délibération n° 2016-89 en date du 05 décembre 2016 portant création de cette AP/CP,
- Vu l'avis favorable de la commission Finances du 15 février 2017,

Après en avoir délibéré par, une abstention (Dominique KACZMAREK) et 52 pour, le Conseil municipal approuve la modification n°1 de cette AP/CP opération 32 « Construction du pôle enfance jeunesse culture-tranche médiathèque » qui sera annexée au Budget 2017.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Françoise GATEL


Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....**10 MARS 2017**.....
et de l'affichage ou la publication
Le Maire,





Extrait du registre des délibérations du CONSEIL
 MUNICIPAL
 Séance du 6 mars 2017

N° 2017/03/06/3.18

Nombre de conseillers en exercice : 57
 Nombre de présents : 45
 Nombre de votants : 53

Date de convocation :
 28/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le six mars à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Françoise GATEL, maire de Châteaugiron

<u>Présents :</u>			
	Mme Françoise GATEL	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
M. Jean-Claude BELINE	Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE
M. Vincent CROCQ	Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Catherine TAUPIN
Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT	M. Thierry SCHUFFENECKER	M. Denis GATEL
Mme Isabelle PLANTIN	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU	M. Daniel MARCHAND	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL	Mme Claudine DESMET
Mme Virginie LEFFRAY	Mme Stéphanie GUERRY	M. Hervé DIOT	M. Bruno VETTIER
Mme Séverine MAYEUX (arrivée à 20h33 vote à partir de l'amendement 2 du point 1)	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE	M. Michel RENAUDIN
Mme Marie-Annick GICQUEL	M. Georges GUYARD	M. Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ
M. Jean-Claude MADIOT	Mme Marie-Françoise ROGER	M. Erwan PITOIS	Mme Sandrine PERRIER
M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON	M. Alban MARTIN	M. Joël DEBROIZE
Mme Chrystelle HERNANDEZ	M. Dominique KACZMAREK		

<u>Absents</u>	
	M. Christian BERNARD
Mme Marion BELLARD pouvoir à Mme Véronique BOUCHET-CLEMENT	Mme Sophie BRÉAL
M. Christophe BUDOR pouvoir à Claudine DESMET	M. Dominique DURAND
M. Jean-Marc ERNAULT pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Olivier MARAIS pouvoir à M. Joseph MENARD
M. Christian NIEL pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Dominique PELHATE pouvoir à M. Hervé DIOT
M. Jean-François PROVOST pouvoir à Mme Chantal LOUIS	M. Gérard ROGEMONT
Mme Laurence VILLENAVE pouvoir à Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Séverine MAYEUX pouvoir à M. Vincent CROCQ uniquement pour le 1 ^{er} amendement du point 1, arrivée de Madame MAYEUX à 20h33, vote à partir de l'amendement 2.

Secrétaire de séance : Monsieur Yves RENAULT

Objet : Reprise anticipée des résultats du budget « Assainissement Châteaugiron » - Exercice 2016

Rapporteur : Jean-Claude BELINE

Les résultats de clôture de l'exercice 2016 se soldent par :

- un excédent d'exploitation de : 350 653,49 €
 - un excédent d'investissement de : 225 655,65 €

Or, les restes à réaliser présentent un déficit 10 120,00€, ce qui entraîne un excédent d'investissement à hauteur de 215 535,65€.

La reprise anticipée des résultats, avant le vote du compte administratif 2016, se présente donc comme suit :

- en excédent d'investissement (R 001) : 215 535,65 €
 - en excédent d'exploitation (R 002) : 350 653,49 €

